

LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT RECRUTE
UN CHARGÉ DE MISSIONS « INONDATIONS » / ANIMATEUR PAPI (H/F).

DESRIPTIF DE LA STRUCTURE

Le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont (SMBVTA) a été créé le 1^{er} avril 2018, par 7 communautés de communes de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère, en remplacement de trois syndicats de rivières. Son objectif est de poursuivre, à l'échelle du bassin versant du Tarn-amont (2 600 km², 59 communes, environ 50 000 habitants), la mise en œuvre des missions suivantes :

- animation du SAGE¹ (2^e version approuvé en décembre 2015 par les trois préfets) ;
- animation du contrat de rivière (2^e programme en cours d'élaboration) ;
- animation du PAPI² d'intention ;
- suivi des cours d'eau et travaux en rivières dans le cadre de PPG³.

Ces missions s'inscrivent notamment dans la compétence « gemapi »⁴.

En 2019, l'équipe du SMBVTA se compose d'une chargée de gestion administrative et financière, d'une directrice / animatrice du SAGE, d'une animatrice du contrat de rivière, d'un animateur du PAPI (sujet du présent recrutement), d'un technicien de rivière, d'une chargée de missions « rivières » employée par le PNRGC⁵ et en prestation de service au SMBVTA pour 70% de son temps, et d'un technicien « travaux » employé par la Communauté de communes Millau-Grands causses et en prestation de service au SMBVTA pour 70% de son temps.

Le siège du SMBVTA est localisé à Sainte-Énimie et une antenne est positionnée à Millau. L'animateur du PAPI est basé à Millau, un bureau lui est mis à disposition par la Communauté de communes Millau-Grands causses.

DESRIPTIF DU POSTE

CONTEXTE LOCAL

La rédaction du PAPI d'intention du Tarn-amont a été engagée en 2017 par la Communauté de communes Millau-Grands causses, après concertation entre les élus et les services de l'État, suite notamment aux inondations survenues fin novembre 2014 dans la vallée du Cernon. La démarche a été reprise par le SMBVTA dès sa création.

Le projet de PAPI d'intention a été présenté à la commission « inondations » de bassin Adour-Garonne à Toulouse le 8 novembre 2018, laquelle a émis un avis favorable au dossier, permettant sa labellisation. La convention-cadre entre l'État, la Région Occitanie et le SMBVTA sera signée le 20 février 2019 à Millau.

Le PAPI d'intention devra déboucher sur un PAPI complet, vraisemblablement commun avec le PAPI Tarn-Dourdou-Rance, dont la phase d'intention est en cours de mise en œuvre par le PNRGC.

OBJECTIFS DU POSTE

- **Assurer l'animation de la mise en œuvre du PAPI d'intention du Tarn-amont**, en impulsant la réalisation des actions programmées (coordination technique et financière)
- Sensibiliser les acteurs du territoire sur l'importance de la préservation du fonctionnement naturel des cours d'eau dans la lutte contre les inondations

¹ Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

² Programme d'actions de prévention des inondations

³ Programme pluriannuel de gestion des cours d'eau

⁴ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

⁵ Parc naturel régional des Grands causses

MISSIONS PRINCIPALES

- **Mettre en œuvre les actions du PAPI d'intention dont le SMBVTA est maître d'ouvrage** : repères de crue, étude globale sur le ruissellement, diagnostics de vulnérabilité (habitations, bâtiments publics, petites entreprises), étude sur le Ladoux, réflexions sur l'érosion des berges de la basse-Dourbie, actions de sensibilisation, échelles limnimétriques, stations de surveillance, étude hydrogéomorphologique sur la haute-Dourbie, etc.
- Assister les communes dans la réalisation et la mise à jour de leurs PCS et Dicrim
- Suivre l'évolution des dispositifs de gestion des risques d'inondations existants sur le bassin, notamment les PPRI
- Organiser les réunions du comité de pilotage et du comité technique, en charge du suivi du PAPI d'intention
- Préparer le futur PAPI complet, en lien avec l'animateur du PAPI d'intention Tarn-Dourdou-Rance
- Sensibiliser les acteurs du territoire sur l'importance de la préservation du fonctionnement naturel des cours d'eau dans la lutte contre les inondations
- Établir des connexions entre les différents usagers et acteurs de la gestion des risques d'inondations : participation à des manifestations locales liées à l'eau ou aux inondations, sensibilisation des riverains et usagers rencontrés...

PROFIL RECHERCHÉ

Bac + 5 dans les domaines prioritaires de la gestion des risques d'inondations, de l'hydrologie et de l'hydraulique, et dans les domaines secondaires de l'environnement, des sciences et de la gestion de l'eau, ou bac + 3 avec expérience dans les domaines pré-cités

COMPÉTENCES REQUISES

SAVOIRS, CONNAISSANCES

- Dynamique hydrologique : hydrologie, hydraulique, hydrogéomorphologie, gestion intégrée de la ressource en eau et aménagement du territoire
- Gestion des risques liées aux inondations
- Cadre réglementaire et fonctionnement des collectivités et établissements publics
- Procédures des marchés publics

SAVOIR-FAIRE

- Animer la concertation autour d'un projet : animation de réunions, identification et mobilisation des partenaires...
- Réaliser des dossiers de consultation des entreprises (CCTP, CCAP, RC...)
- Assurer le suivi administratif, technique et financier des actions
- Rédiger des rapports et notes techniques
- Maîtriser les logiciels de bureautique et de cartographie (QGis)

SAVOIR-ÊTRE

- Autonomie
- Travail en équipe et à distance
- Qualités relationnelles (concertation, médiation, diplomatie)
- Esprit d'initiative, réactivité
- Qualités rédactionnelles
- Pluridisciplinarité, capacité d'animation de projets
- Aptitude au travail de terrain

- Esprit d'analyse et de synthèse
- Rigueur et méthode

CONDITIONS DU RECRUTEMENT

- **CDD de 18 mois**
- **Prise de poste souhaitée : 1^{er} avril 2019**
- Lieu de travail : Millau (12100) ; nombreux déplacements sur le territoire du Tarn-amont
- Temps de travail : 37h30 (avec jours d'aménagement et réduction du temps de travail)
- Permis B indispensable
- Filière technique ; catégorie B ; cadre d'emploi des techniciens territoriaux
- Rémunération calculée sur la base de la grille indiciaire du cadre d'emploi + régime indemnitaire + Cnas

MODALITÉS PRATIQUES

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser au plus tard le 3 mars 2019 à
M. Jean-Luc Aigouy, président du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont
par courrier électronique à smbv-tarn-amont@orange.fr.

Les entretiens d'embauche se dérouleront le vendredi 15 mars 2019 à Millau.

Les candidats retenus aux entretiens seront prévenus de leur convocation en fin de semaine 10.